

LA MOTORISATION DES MÉNAGES

En 2024, le taux de motorisation des ménages (hors gros utilitaires) s'établit à 84,7 %, en hausse de 0,4 point par rapport à 2023. Depuis 1990, ce taux a fortement augmenté, quelle que soit la catégorie de communes, pour atteindre un palier en 2020 (85 %).

La multi-motorisation a également augmenté de manière continue depuis 1980 (16 % des ménages étaient multi-motorisés) et s'est ralentie à partir de 2020. En 2024, les ménages multi-motorisés représentent 35,1 % de l'ensemble des ménages, en recul de 0,9 point par rapport à l'année précédente. La part des ménages ayant 3 voitures recule également à 4,6 % de l'ensemble des ménages, après avoir progressé régulièrement jusqu'en 2023 (voir page 95).

La catégorie de commune des ménages reste un facteur essentiel du taux de motorisation. Dans les communes rurales, le taux de motorisation s'accroît et atteint désormais plus de 95 % en 2024. A l'inverse, en région parisienne, zone dense et bénéficiant d'un réseau de transports en commun développé, le taux de motorisation a décliné jusqu'en 2023, avec seulement deux tiers des ménages équipés mais, en 2024, on observe un rebond du taux de motorisation, qui gagne 2 points à 68,3 %. Dans les autres grandes agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants, le taux de motorisation est relativement stable autour de 82,5 %.

En lien avec les niveaux observés en zones périphériques ou rurales, le taux de motorisation est également plus élevé chez les ouvriers (92 %) que dans

les catégories socio-professionnelles supérieures (autour de 88 %) résidant davantage en zone urbaine. Les inactifs, dont les retraités, sont également moins motorisés que la moyenne (autour de 79 %), mais le taux de motorisation des plus de 65 ans a progressé au cours des vingt dernières années.

Le taux de détention du permis de conduire chez les individus âgés de moins de 25 ans est resté relativement stable jusqu'en 2018, pour diminuer par la suite. En 2024, 61 % des 18-21 ans ont le permis, contre 75 % des 22-24 ans. Pour les plus de 75 ans, il a tendance à croître et s'élève à 91 % en 2024 (contre 66 % en 1996).

85 % Taux de motorisation des ménages

► TAUX DE MOTORISATION (PART DES MÉNAGES

DISPOSANT D'AU MOINS UNE VOITURE) (EN POURCENTAGE)

	1990	2000	2010	2020	2023	2024
SELON LA CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE						
Exploitants agricoles	95,9%	91,1%	92,1%	95,0%	96,7%	84,7% (1)
Salariés agricoles	74,7%	-	-	-	-	-
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	95,2%	90,6%	91,1%	84,2%	81,4%	88,1%
Professions libérales, cadres supérieurs	94,4%	84,6%	84,1%	85,8%	84,1%	87,6%
Professions intermédiaires, contremaîtres	93,3%	90,8%	89,8%	91,3%	91,6%	91,2%
Employés	78,3%	77,5%	82,5%	81,8%	82,6%	84,0%
Ouvriers	87,2%	88,7%	91,2%	91,3%	93,0%	91,7%
Inactifs	54,6%	70,9%	77,1%	81,5%	79,5%	79,1%
dont retraités	59,4%	76,0%	80,1%	83,6%	84,0%	81,9%
SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE						
Communes rurales	82,1%	91,1%	92,7%	94,0%	94,8%	95,1%
Villes de moins de 20 000 habitants	76,6%	86,1%	90,2%	91,7%	89,9%	90,5%
Villes de 20 000 à 100 000 habitants	77,3%	84,2%	87,1%	89,1%	87,3%	85,5%
Villes de plus de 100 000 habitants	74,2%	76,6%	80,8%	83,8%	82,2%	82,6%
Agglomération parisienne	77,0%	60,4%	63,6%	65,6%	66,2%	68,3%
Ville de Paris	47,3%	-	-	-	-	-
SELON LA CATÉGORIE D'HABITAT						
Ville-centre	-	69,4%	73,0%	74,5%	73,9%	73,1%
Banlieue	-	80,5%	83,2%	84,7%	83,2%	84,0%
Périurbain	-	89,8%	91,6%	93,3%	92,4%	93,4%
Rural	-	90,4%	94,8%	92,4%	96,7%	96,2%
SELON L'ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE						
Moins de 25 ans	-	49,3%	64,9%	84,5% (1)	55,4% (1)	60,9%
25 à 34 ans	-	82,4%	83,9%	87,4%	85,3%	87,0%
35 à 44 ans	-	86,3%	88,0%	87,5%	84,3%	87,5%
45 à 54 ans	-	87,4%	88,1%	86,7%	85,6%	87,9%
55 à 64 ans	-	87,0%	86,9%	87,0%	87,9%	86,3%
65 à 74 ans	-	-	-	-	85,6%	84,5%
Plus de 75 ans	-	69,0%	76,2%	85,2%	78,9%	77,1%
VOITURES DONT L'UTILISATEUR PRINCIPAL EST UNE FEMME	-	40,4%	41,5%	43,8%	41,3%	42,6%
ENSEMBLE	76,5%	80,3%	83,5%	85,2%	84,3%	84,7%

(1) Chiffre non significatif car l'échantillon est trop petit.

Sources : INSEE jusqu'en 1993, KANTAR TNS PARC AUTO à partir de 1994

Le taux de motorisation se mesure par le pourcentage des ménages disposant d'une voiture au moins. Après plusieurs années de baisse, il progresse depuis 2015 (+2 points), et s'établit à 84,7 % en 2024, en légère hausse après un recul l'année précédente.

Il est largement lié au revenu, à l'âge du chef de ménage, à la catégorie socio-professionnelle, aux zones d'habitation et au nombre de personnes composant le ménage.

- Le taux de motorisation des foyers dont le revenu fiscal annuel est compris entre 7 500 euros et 11 000 euros est de 67 % en 2024, en hausse de 6 points par rapport à 2023. Celui des ménages les plus aisés (38 000 euros et plus) est de 94 %.

- Les taux de motorisation dans les villes de plus de 100 000 habitants s'élèvent à 82,6 % en 2024, contre 75 % en 1995. Après avoir augmenté dans la période post-COVID dans les plus grandes agglomérations (Paris, Lille, Lyon), il recule significativement en 2023, notamment dans les agglomérations lilloise et lyonnaise. Il baisse en effet de cinq points dans l'agglomération lilloise, pour s'établir à 87 %, et de quatre points dans l'agglomération lyonnaise à 76 %.

Dans l'agglomération parisienne, il recule de deux points à 66 %. En 2024, il remonte légèrement à Lyon et à Paris (+2 points).

- Les ménages ruraux, les familles nombreuses, ainsi que les ouvriers et les exploitants agricoles constituent des catégories très motorisées (90 %). En outre, leurs taux de multi-motorisation sont également supérieurs à la moyenne.

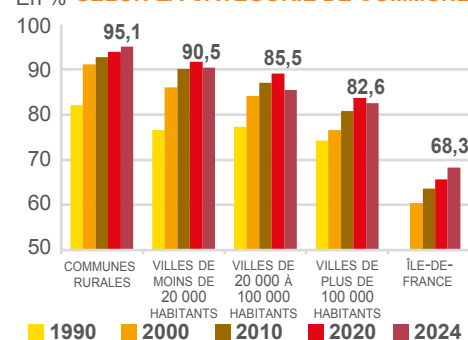
- Les catégories des employés et des inactifs (dont retraités) sont relativement moins équipées mais, depuis 2000, leur taux de motorisation s'accroît régulièrement.

En 2010, parmi les ménages ne possédant pas de véhicule, la proportion de ménages qui s'étaient « démotorisés » étaient de 45 %, contre 55 % de ménages n'ayant jamais été motorisés. En 2024, la proportion de ménages démotorisés n'ayant jamais possédé de véhicules se situe autour de 45 %, après avoir atteint 50 % l'an dernier.

L'absence de permis de conduire est la première cause de non-motorisation et croît fortement ces dernières années (citée par 53,1 % des personnes en 2024,

contre 47 % en 2023 et 40 % en 2022). Cela est suivi de l'absence de besoin (43 %). En troisième position, le coût d'acquisition trop élevé (32 % des foyers non motorisés) repasse en 2024 désormais devant le coût d'utilisation (30,4 % des foyers) comme raison de non-motorisation. La préférence pour le vélo, la marche ou les transports en commun est désormais un motif cité par plus d'un quart des répondants. Parmi les ménages non motorisés, 14,5 % d'entre eux envisagent de se remotoriser au cours des deux prochaines années.

TAUX DE MOTORISATION SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE



LE PARC AUTOMOBILE DES MÉNAGES

Après avoir fléchi régulièrement à partir des années 2000, l'utilisation quotidienne ou quasi-quotidienne de la voiture s'est stabilisée au-dessus de 70 % jusqu'en 2019. En recul de trois points l'année du COVID, elle se maintient autour de 68 % depuis, avec le développement du télétravail. En 2024, la part des véhicules du parc utilisés quotidiennement ou presque s'élève à 67,6 % contre 68,8 % en 2023. Les principaux motifs d'utilisation de la voiture sont les achats (89 % des véhicules) et les loisirs (77 %). La moitié des véhicules (50,3 %) sont utilisés pour les trajets domicile-travail. Enfin, 21 % des véhicules sont utilisés pour emmener les enfants à la crèche ou à l'école.

La faiblesse du marché des voitures neuves depuis

► PARC DÉTENU OU MIS À LA DISPOSITION DES MÉNAGES

2020 contribue à accroître l'âge moyen du parc détenu par les ménages, qui progresse encore en 2024 (10,1 ans, contre 8,9 ans en 2019). La durée de détention des véhicules s'accroît également, à 6,4 ans en 2024, contre 5,5 en 2019.

Le kilométrage au compteur des véhicules détenus ou mis à disposition des ménages reflète le vieillissement du parc, le poids des nouvelles immatriculations dans le parc, mais aussi l'intensité d'utilisation des véhicules. En 2024, le kilométrage au compteur d'un véhicule essence augmente de 2 500 km à 74 900 km, et celui d'un véhicule diesel croît de 8 700 km (149 170 km) en raison du faible renouvellement du parc diesel. Toutes énergies confondues, le kilométrage moyen au compteur s'établit à 103 980 km en 2024, contre 93 140

km en 2000. En 2024, le kilométrage annuel moyen parcouru reste stable (10 810 km, contre 13 670 km en 2000). Ces dernières années, la moindre utilisation des véhicules a davantage pesé que le vieillissement du parc ou la faiblesse des nouvelles immatriculations.

Enfin, la part des véhicules diesel dans le parc continue de décroître avec la baisse des immatriculations et s'établit à 41,4 % en 2024, contre plus de 60 % en 2015. La part des véhicules essence dans le parc s'accroît à 50,2 %, contre 49,2 % en 2023. La part des véhicules à énergies alternatives (électriques, hybrides, GPL) s'accroît dans le parc et représente environ 9 %.

7 voitures sur 10 sont utilisées tous les jours (ou presque)

	unités	1990	2000	2010	2020	2023	2024
Parc total	millions	23,0	27,4	33,6	36,2	36,0	36,2
Age moyen du parc	année	5,8	7,3	8,0	9,0	9,8	10,1
Durée de détention moyenne	année	3,7	4,4	5,0	5,6	6,3	6,4
RÉPARTITION DU PARC PAR GROUPE AUTOMOBILE							
Groupe Renault	%	33,3	33,3	28,6	27,1	26,2	28,4
Groupe PSA avant 2021, Stellantis hors FCA sinon (1)	%	38,3	35,2	38,2	38,5	39,9	38,0
Marques étrangères	%	28,4	31,4	33,2	34,4	36,7	37,1
RÉPARTITION DU PARC PAR PUISSANCE FISCALE							
2 & 3 CV	%	3,4	0,7	44,4	50,9	52,2	53,1
4 & 5 CV	%	38,4	40,5				
6 & 7 CV	%	47,1	50,0	42,5	36,6	35,7	33,3
8 CV & plus	%	12,8	8,8	13,1	12,5	12,2	13,6
RÉPARTITION DU PARC PAR GAMME							
Petites voitures	%	39,4	45,1	46,8	48,5	47,8	48,2
Moyenne inférieure	%	20,8	27,3	30,9	23,6	21,4	19,9
Moyenne supérieure	%	26,0	19,9	11,5	5,1	4,1	4,0
Haut de gamme	%	8,7	7,0	5,0	2,1	1,9	1,7
Divers	%	5,1	0,8	5,7	20,7	24,8	26,2
Part de voitures achetées neuves	%	50,4	43,9	41,1	41,5	40,7	39,8
RÉPARTITION DU PARC PAR CARBURANT UTILISÉ							
Essence	%	77,4	61,0	38,3	46,0	49,2	50,2
Gazole	%	17,2	38,1	59,9	52,0	43,8	41,4
Autres (Hybrides, Électriques, GPL...)	%	5,4	0,9	1,8	2,0	7,0	8,4
Kilométrage au compteur	km	69 500	93 140	103 470	99 670	101 210	103 980
Part des véhicules utilisés tous les jours ou presque tous les jours	%	75,1	78,7	71,8	67,3	68,8	67,6
Part des véhicules utilisés pour le trajet domicile - travail	%	55,4	55,1	53,7	52,3	50,5	50,3

Note : À partir de 2007, les années ne sont pas directement comparables aux années précédentes ; le périmètre des véhicules utilitaires légers a été élargi.

(1) À partir de 2017, Opel est intégré au groupe PSA. À partir de 2021, les marques de FCA (Fiat, Alfa Romeo et Lancia) sont intégrées dans Stellantis.

Sources : INSEE jusqu'en 1993, KANTAR TNS PARC AUTO à partir de 1994

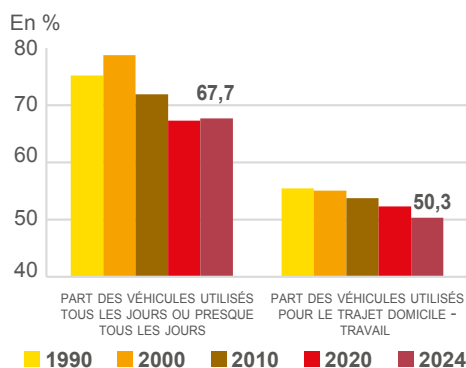
L'enquête PARC AUTO, menée par KANTAR tous les ans, indique que le parc automobile possédé ou mis à la disposition des ménages est composé de voitures particulières, mais aussi de véhicules utilitaires légers (environ 4 % de l'ensemble).

L'âge moyen du parc essence, qui augmentait régulièrement depuis 2020 et avait reculé en 2023, repart à la hausse en 2024 (9,5 ans), en raison de la faiblesse des nouvelles immatriculations. L'âge moyen du parc diesel poursuit, quant à lui, sa hausse initiée en 2009 et atteint 11,9 ans en 2024, contre 6,8 ans en 2008. Le poids des véhicules de plus de 5 ans continue de progresser en 2024 et s'établit à 74 % du parc. Cette croissance s'observe à la fois pour les plus de 10 ans (38 % du parc) et pour les 5 à 10 ans (35 % du parc).

Les puissances fiscales les plus courantes sont comprises entre 2 et 5 CV et leur part augmente en 2024 pour s'élever à 53 % du parc. Les voitures de gamme inférieure et moyenne inférieure représentent respectivement 48 % et 20 % du parc. La part des voitures de la gamme divers, composée essentiellement de 4x4 et de tout terrain, tout chemin, poursuit sa forte progression et s'élève à 26,2 % du parc en 2024, contre 10,6 % en 2015.

L'équipement des voitures du parc en boîtes automatiques et en systèmes d'urgence (E-Call) continue de progresser. En 2024, 25 % des voitures sont équipées d'une boîte automatique et 15 % d'un système E-Call. Le limiteur/régulateur de vitesse équipé désormais 71 % des voitures du parc et l'assistance au freinage d'urgence équipe 44 % des voitures. Enfin, le correcteur électronique de trajectoire (ESP) est présent dans 36 % des voitures du parc.

L'UTILISATION DES VÉHICULES



Concernant l'utilisation des véhicules, les comportements sont contrastés. Dans l'agglomération parisienne, la conduite régulière n'est que de 58 % (contre 74 % pour l'ensemble) et tend à baisser. En revanche, dans les autres zones y compris les grandes agglomérations, la conduite régulière est plus élevée et s'accroît.

ÂGE MOYEN DU PARC DES MÉNAGES ET DURÉE DE DÉTENTION DES VÉHICULES

